

Un Ornement démocratique est-il possible ?

Thomas Golsenne



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/critiquedart/13586>

DOI : 10.4000/critiquedart.13586

ISBN : 2265-9404

ISSN : 2265-9404

Éditeur

Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Archives de la critique d'art

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2014

ISBN : 1246-8258

ISSN : 1246-8258

Référence électronique

Thomas Golsenne, « Un Ornement démocratique est-il possible ? », *Critique d'art* [En ligne], 42 | 2014, mis en ligne le 01 mai 2015, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/critiquedart/13586> ; DOI : 10.4000/critiquedart.13586

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Archives de la critique d'art

Un Ornement démocratique est-il possible ?

Thomas Golsenne

RÉFÉRENCE

Antoine Picon, *Ornament: The Politics of Architecture and Subjectivity*, Chichester: Wiley, 2013, (AD Primers)

- 1 Le livre d'Antoine Picon, *Ornament: The Politics of Architecture and Subjectivity*, est consacré au retour, depuis une trentaine d'années, de l'ornement dans l'architecture, après la parenthèse moderniste qui l'en avait exclu. Un retour, car l'ornement a toujours été présent dans l'architecture européenne – le livre d'Antoine Picon fait remonter son histoire à la Renaissance, mais il faudrait aller bien au-delà : au Moyen Age de Suger et de Bernard de Clairvaux, ou à l'Antiquité de Vitruve¹. Un retour néanmoins marqué par une différence profonde - pas uniquement liée au fait que les formes et les motifs ornementaux de l'architecture contemporaine soient inédits, eu égard à ceux de l'architecture des siècles passés. Ce qui manquerait, aux dires d'Antoine Picon, serait la dimension politique de l'ornement en architecture. On peut trouver confirmation de ce constat en examinant la production théorique sur l'architecture contemporaine. Le fameux livre de Farshid Moussavi et Michael Kubo, *The Function of Ornament* (2006), présente une typologie ornementale de célèbres édifices des XXe et XXIe siècles, du Carson Pirie Scott Department Store de Louis Sullivan (1904) au 30 St Mary Axe de Norman Foster (2004) selon des critères liés à leur morphologie, aux matériaux et aux affects qu'ils génèrent. Une autre histoire de l'architecture moderne et contemporaine est ainsi tracée du point de vue ornemental : les auteurs remarquent que les édifices avant 1990 investissent davantage la Forme et la Structure, tandis que l'Ecran et la Surface demeurent les formes majoritaires de l'ornement architectural après cette date. Or pas un mot n'est dit sur la dimension politique de ces bâtiments². Les grands projets architecturaux contemporains, les édifices des architectes célèbres passent à côté de

l'expression des valeurs communes qui cimentent les démocraties. Quand les architectes se penchent au contraire sur l'aspect politique de leur travail, l'ornement disparaît de leurs réflexions. Dans un numéro récent de la revue *Le Visiteur*, un dossier consacré à « Architecture et politique » mentionne des projets d'urbanisme, de vie collective et dénonce l'égo des stars de l'architecture et la course aux gratte-ciels babéliens ; mais aucune contribution n'évoque l'ornement comme vecteur d'expression politique. Seul l'architecte Paul Chemetov se fend de cette remarque cinglante : « Quand la politique n'est que communication, l'architecture en est le décor. »³ De son côté, Patrick Bouchain, connu pour ses réhabilitations de friches industrielles en espaces culturels et logements sociaux, bien loin de Dubai, de Djakarta et des autres centres économiques tout puissants où fleurissent les projets les plus prestigieux, exprime à sa façon le souhait d'une architecture ornée sur mesure pour et par ses usagers, en même temps que son absence totale du paysage actuel⁴.

- 2 Que l'ornementation d'un édifice ait servi un propos politique était pourtant une évidence dans les siècles passés et on ne peut que partager ce que dit Antoine Picon de cette fonction fondamentale de l'ornement architectural. L'ornementation, par son coût de production, exprime d'abord le pouvoir économique du commanditaire, venant souvent honorer son pouvoir politique. Oleg Grabar, spécialiste de l'architecture islamique, cité en ouverture du livre d'Antoine Picon, a par exemple écrit un ouvrage sur le palais de l'Alhambra à Grenade. Il y démontre parfaitement comment l'ornementation fastueuse qui fait la réputation de ce palais est répartie selon un plan très organisé : les salles les plus ornées étant celles qui, au cœur de l'édifice, sont réservées au sultan et à ses proches, comme si sa puissance se diffusait de manière ornementale autour de sa personne⁵. Au XIII^e siècle, l'abbé de Saint-Denis, Suger, livre un plaidoyer en faveur de la magnificence de l'église dont l'excès matériel doit manifester l'excès spirituel de la divinité. Il s'adresse aux grands de ce monde dont les dons exceptionnels rehausseront la beauté du lieu divin et leur propre gloire. Nulle gratuité esthétique dans ce parti-pris, mais une interprétation en termes de convenance du « décor » ecclésiastique (en latin, *decere* signifie « convenir ») qui lui donne sa base éthique. La fonction décorative de l'ornement dominera non seulement l'architecture mais aussi toutes les formes d'apparences sociales du Moyen Age au XVIII^e siècle inclus. Dans cette pensée décorative, hiérarchique et somptuaire de la société, les plus puissants ont droit à plus de parure vestimentaire et aux édifices les plus ornés. L'ornement manifeste visiblement l'ordre social et son application architecturale l'inscrit dans le paysage politique. Ce n'est pas un hasard si, comme le rappelle Antoine Picon, la théorie des ordres se développe dans les écrits sur l'architecture au moment où se solidifient les Etats centralisés en Europe. Antoine Picon mentionne à ce titre la mésaventure de Nicolas Fouquet (p. 110), trésorier de Louis XIV. Ce dernier n'avait pas supporté la magnificence du château de son ministre à Vaux-le-Vicomte. Louis XIV le fit enfermer et lui confisqua tous ses biens, tout en mettant son équipe d'architectes et de décorateurs à la construction de Versailles.
- 3 Le XIX^e siècle marque à la fois le comble et la fin de l'ordre décoratif de l'ornement. Avec l'amélioration des techniques et les progrès de l'industrialisation, l'ornement se standardise en même temps qu'il se démocratise, à l'image de la société. Eugène Viollet-le-Duc peut penser encore que le gothique médiéval constitue un modèle pour une production ornementale standardisée et populaire, mais John Ruskin regrette déjà le bon vieux temps de l'artisanat et des fantaisies ornementales des maîtres médiévaux. Jamais autant qu'alors l'ornement n'aura exprimé, à grands renforts de statues allégoriques et

d'inscriptions panégyriques, les valeurs de la Patrie, des grands hommes, des arts et des bienfaits de la civilisation européenne. Ces ornements politiques bavards ne vont pas survivre au modernisme, sauf dans les régimes totalitaires : ils trahissent par là un mode d'expression plus lié au style du pouvoir monarchique qu'à celui de la démocratie. Mais, si les historiens de l'architecture et de l'ornement – Owen Jones, Gottfried Semper, Alois Riegl notamment – croient voir en celui-ci l'expression fondamentale de l'âme d'un peuple, son *Kunstwollen*, c'est toujours à propos de peuples lointains dans le temps ou l'espace : ils constatent, chez eux, que le *Kunstwollen* de la société européenne s'est dilué dans l'éclectisme. La démocratie n'a pas encore trouvé son style ornemental.

- 4 C'est pour cette raison qu'Adolf Loos ou Le Corbusier, radicalisant la critique au début du XX^e siècle, vont remiser l'ornement au placard, car ils le pensent inadapté à la société industrialisée et démocratique. En effet, si l'ornement n'exprime plus de valeur politique et collective, c'est qu'il est surtout devenu l'expression d'une subjectivité individuelle, partagée entre le commanditaire, l'architecte et l'usager. Cette capacité de l'ornement à exprimer une subjectivité n'est pas nouvelle et Antoine Picon en retrace aussi l'histoire. Il fait débiter cette dernière par la question de la licence dans la théorie des ordres au XVI^e siècle : elle manifeste le jeu dans les règles que s'autorisent les grands architectes tels que Michel-Ange⁶. Au XIX^e siècle, l'ornement aborde la subjectivité sous une forme nouvelle, celle de la décoration d'intérieur, tandis que la société bourgeoise impose la liberté individuelle, l'esprit de distinction et la gratuité du style comme valeurs supérieures. L'Art Nouveau en est la manifestation éclatante contre laquelle les théoriciens modernistes de l'architecture s'opposent, privilégiant l'égalité, le collectif et le fonctionnalisme.
- 5 Le modernisme en finit donc avec le régime décoratif qui accordait la hiérarchie des apparences à la hiérarchie sociale, ou la décoration d'intérieur qu'on choisissait selon ses envies pour exprimer son individualité bourgeoise. L'ornement n'est plus une valeur relative. Il n'est plus encadré par les règles d'une éthique : il devient radicalement criminel, incarne le Mal et fait dorénavant l'objet d'un rejet moral.
- 6 Aussi, quand Antoine Picon et les autres auteurs contemporains continuent de dénier à l'ornement toute portée politique en architecture, ils prolongent le constat des fondateurs du modernisme. Cependant la spécificité du livre d'Antoine Picon consiste à y ajouter un sens supplémentaire à l'ornement architectural aujourd'hui, en dehors de ce registre.
- 7 Le triomphe du néolibéralisme, depuis les années 1980, la concentration des richesses et le phénomène de starification de l'architecture, associée à quelques grands noms, entraîne un retour de l'affirmation de la subjectivité par l'ornement. Celle, bien sûr, de l'architecte, qui par ses œuvres, modifie un paysage en y implantant un *landmark*, à l'instar du musée Guggenheim de Bilbao par Frank Gehry ; celle, évidemment, du commanditaire, engagé dans une surenchère avec ses concurrents, tels des princes de la Rome baroque à l'âge du capitalisme total. La subjectivité de l'usager, pour sa part, est généralement délaissée, sauf dans certains cas, analysés par Antoine Picon, où elle est impliquée dans une sorte de dialogue avec l'édifice, dont l'ornementation, semblable à la peau d'un organisme vivant, l'englobe pour produire sur lui des affects – l'affect étant, dans la terminologie deleuzienne suivie par Antoine Picon, l'effet produit par le signe ornemental quand celui-ci ne communique plus rien de compréhensible. Et l'auteur cite plusieurs exemples remarquables, comme le M.H. de Young Memorial Museum de Herzog & de Meuron, dont le revêtement qui évoque des motifs en braille provoque un affect

tactile indéniable. On pourrait prolonger ces remarques par la lecture de Jacques Soullou qui, depuis son livre *Le Décoratif* (1990), défend l'idée que l'ornement exprime autre chose, telle une force vitale nécessaire à tout être vivant, à commencer par l'homme. Et si l'utilisation éthique de l'ornement comme décor a périclité au XIXe siècle, celui-ci a toujours été présent dans l'architecture du XXe siècle, comme une force tantôt refoulée (modernisme), tantôt libérée (postmodernisme). Cette fonction vitale de l'ornement est une idée formulée à l'origine par Gottfried Semper, dont Jacques Soullou a traduit une sélection de textes et qui fait l'objet d'un grand intérêt par un grand nombre d'architectes contemporains⁷. Cependant, malgré leur qualité et leur intérêt, ces exemples sont trop exceptionnels pour changer en profondeur la subjectivité des individus, leur façon de vivre l'espace et qui plus est leur manière de vivre en communauté.

- 8 Il faut peut-être se tourner vers des exemples plus modestes pour retrouver une utilisation politique de l'ornement aux effets collectifs concrets. En 2000, le peintre Edi Rama, ministre de la Culture depuis 1998 en Albanie, le pays le plus pauvre d'Europe, devint maire (socialiste) de Tirana, la capitale, jusqu'en 2011 (il est depuis septembre 2013 premier ministre du pays). En tant que maire, mais sans aucun moyen, dans une ville en proie à l'anarchie immobilière, où l'espace public était quasiment réduit à néant, il entreprit notamment de faire peindre les façades des immeubles HLM. Choissant des couleurs très vives et des formes géométriques, il transforma les rues en compositions dignes des peintres du Bauhaus. Sa méthode autoritaire (il ne demanda pas l'avis des habitants sur le choix des couleurs, par exemple) fit grincer des dents mais eut finalement l'effet escompté : les couleurs de la rue devenaient la conversation principale des gens, qui se réapproprièrent ainsi l'espace public. Si ce geste de peintre n'a pas changé les conditions matérielles de vie de la population, ce qui manifeste très bien le traitement ornemental, en surface, du problème, il n'en a pas moins été efficace quant à l'ouverture d'un « parlement », d'un espace de parole, qui est la base de toute démocratie⁸. Cet exemple montre qu'en marge de l'ornement *High tech* et puissamment subjectif des chefs-d'œuvre de l'architecture contemporaine, il existe d'autres utilisations, plus modestes, plus politiques, de l'ornement architectural, dont la description reste encore à faire.

NOTES

1. Lire par exemple : Bonne, Jean-Claude. « Pensée de l'art et pensée théologique chez Suger », in *Artistes et philosophes : éducateurs ?*, Paris : Centre Pompidou, 1994, p. 13-50. Sous la dir. de C. Descamps ; et Sauron, Gilles. *L'Histoire végétalisée : ornement et politique à Rome*, Paris : Picard, 2000.
2. Moussavi, Farshid, Kubo, Michael. *The Function of Ornament*, Barcelone : Actar, 2006, p. 5-11
3. Chemetov, Paul. « L'architecture du grand nombre et la politique moderne », *Le Visiteur*, n°18, novembre 2012, p. 41-48 (48)
4. Bouchain, Patrick. *Construire autrement : comment faire ?*, Arles : Actes sud, 2006, p. 56
5. Grabar, Oleg. *The Alhambra*, London: Penguin Books, 1978

6. Pour compléter les propos rapides d'Antoine Picon à ce sujet, lire : Payne, Alina. *The Architectural Treatise on the Italian Renaissance: Architectural Invention, Ornament, and Literacy Culture*, Cambridge : Cambridge University Press, 1999.
7. Cf. Soulillou, Jacques. *Le Décoratif*, Paris : Klincksieck, 1990 ; et du même auteur, *Le Livre de l'ornement et de la guerre*, Marseille : Parenthèses, 2003 ; Semper, Gottfried. *Du Style et de l'architecture : écrits, 1834-1869*, Marseille : Parenthèses, 2007 (trad. J. Soulillou, N. Neumann) ; Koetz, Laurent. Thibault, Estelle. « Ornement architectural et expression constructive : concepts d'hier et débats d'aujourd'hui », *Images re-vues*, n°10, 2012, en ligne <http://imagesrevues.revues.org/2386>
8. Voir à ce sujet le film d'Anri Sala, *Dammi i colori* (2003) et lire l'entretien d'Edi Rama dans *Ever living - Ornement*, catalogue de l'exposition, Paris : B42/Vélizy ; L'Onde/Versailles ; La Maréchalerie, 2012, p. 125.